

DJCE en FC

Maquette nouvelle à compter de la 1^{ère} année DAF 2026 (début de l'année civile 2026)

Enseignements :

Procédures fiscales	16 h
Procédure civile	12 h
Procédures civiles d'exécution	16 h
Procédures collective	8 h
Propriété industrielle et intellectuelle	6 h
Baux commerciaux	6 h
Droit de la distribution	16 h
Techniques sociales	16 h
Droit des sociétés	8 h
Techniques de communication	4 h
Séance sur Le partage de la valeur	4 h
Total nombre d'heures =	112

Les heures seront dispensées :

- 28 h en Master DAF (Droit des affaires et fiscalité) 1^{ère} année ;
- Les 84 h restantes : 12 h au cours de l'année de Master DAF 2^{ème} année + 72 h entre janvier et mars, le mercredi, jeudi et vendredi chaque mois l'année suivante.

Le DJCE donnera lieu à un examen uniquement oral en avril.

Il sera délivré si l'auditeur a obtenu la moyenne de 14/20 au Master DAF.

Master DAF 1^{ère} année 2026 (début de l'année civile 2026)

Cours suivis uniquement par les auditeurs inscrits en DJCE

6.2.2026	16-19 h : Droit des sociétés	P-J. Ferry
2.4.2026	8 :30-12 :30 : PI	N. Bouche
29.5.2026	16-18 h : PI	N. Bouche
10.9.2026	8 :30-12 :30 : Baux commerciaux	C. Joyard
	14 :00-18 :00 : Techniques sociales	M. Varlet
5.11.2026	16 :30-19 :30 : Droit des sociétés	P-J. Ferry
3.12.2026	8 :30-12-30 : 2 h Droit des sociétés	P-J. Ferry
	2 h Baux commerciaux	C. Joyard
	14 :00-18 :00 : Techniques sociales	M. Varlet